

Le Journal municipal de la Ville de Lunel



Jeunesse & Prévention : les dispositifs mis en oeuvre

Dossier spécial pages 6 & 7

TRAVAUX	p4 > Le pôle santé Louis Serre s'agrandit
PORTRAIT	p8 > Ben K, père de la statue du Pescalune
POINT DE VUE	p9 > Ghyslaine Arnoux, adjointe à la Jeunesse



lunel
www.lunel.com



p5

p3 > Édito du Maire

Élargir notre horizon pour continuer à avancer

p4 - 5 > Ville

- Le pôle santé s'agrandit
- Des activités variées pour les vacances scolaires
- Des micocouliers remplaceront les platanes

p6 - 7 > Dossier du mois

Jeunesse & Prévention : les dispositifs mis en œuvre

p8 > Portrait

Ben K, un artiste ancré dans la tradition camarguaise

p9 > Point de vue

Ghyslaine Arnoux vous parle de prévention, de jeunesse et de soutien à la parentalité.

p11 > Agenda

Vos rendez-vous du mois



p6-7



p11

“ Nous devons élargir notre horizon si nous voulons continuer à avancer. ”



Chères Lunelloises, chers Lunellois,

Le paysage territorial dans lequel nous évoluons n'a de cesse d'être modifié : notre canton a été agrandi pour intégrer Galargues, Garrigues et Campagne ; notre grande voisine montpelliéraine est devenue Métropole ; à la fin de cette année, notre région devra fusionner avec Midi-Pyrénées ; les compétences des grandes collectivités locales vont être redéfinies ; les Communautés de Communes de moins de 20 000 habitants sont appelées à disparaître, etc.

Autant de réformes qui apportent interrogations et obligations d'adaptation. Ces réformes sont-elles une bonne chose ? À chacun son idée. Seul l'avenir nous le dira. Mais ce qui est certain, c'est que les lignes vont bouger.

Dans ce paysage sans cesse en mouvement, Lunel ne peut pas – et ne doit pas – envisager de rester recroquevillée sur elle-même. Il est nécessaire de nous interroger sur une vision plus large de notre territoire.

Trois pistes me semblent pouvoir être approfondies. L'une n'exclut pas l'autre et toutes les trois peuvent être complémentaires.

La première piste nous amène à porter notre regard vers le Gard. Consolider nos partenariats avec nos voisins de l'autre côté du Vidourle me semble raisonnable et constructif. Nous sommes tous dans ce grand territoire entre Montpellier et Nîmes que l'État nous pousse à organiser davantage, et nous cultivons la même culture camarguaise.

Nous devons aussi regarder vers le Pays de l'Or, pour les mêmes raisons de culture et de proximité. Œuvrer à un rapprochement avec nos voisins de l'Étang de l'Or me semble naturel.

Enfin, la troisième et dernière piste concerne le "Pôle Métropolitain". Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas du périmètre de Montpellier Méditerranée Métropole. C'est une vision beaucoup plus large fondée sur la coopération entre les grandes villes et intercommunalités de notre Région. Il est de notre intérêt de nous inscrire dans cette construction.

En tout état de cause, Lunel, quatrième ville de l'Hérault, se doit d'être au rendez-vous de ce nouveau paysage territorial qui se dessine, pour le bien des Lunellois et des habitants du Pays de Lunel.



MAIRIE DE LUNEL
240 avenue Victor Hugo
CS 30403
34 403 LUNEL CEDEX
+33 (0)4 67 87 83 00
www.lunel.com

Claude ARNAUD
Maire de Lunel
Président de la CCPL



© Alagheband & Partners

Perspective de l'extension du pôle santé Pr. Louis Serre

Travaux

Le pôle santé s'agrandit

La première pierre de l'extension du pôle santé de Lunel sera posée dans les prochaines semaines. Explications sur ce chantier.

Le 21 février 2015 marquera le début des travaux d'agrandissement du pôle santé Pr. Louis Serre. Afin de proposer davantage de services de proximité aux habitants de Lunel, ainsi qu'aux populations des communes environnantes, de grands travaux vont être entrepris.

Ce chantier permettra d'augmenter le nombre de services

de santé. L'agrandissement aura pour but d'abriter les services de radiologie, d'orthopédie, d'ORL, d'odontologie, d'anesthésie, de kinésithérapie, de psychologie et de pédiatrie.

Dirigés par le cabinet d'architecture montpellierain Alagheband and Partners, les travaux dureront approximativement 18 mois et ne nuiront pas au bon fonctionnement des services existants. Ainsi, les urgences, le service de dialyse et de médecine ambulatoire ne seront pas perturbés.

Après la création du service des urgences en 2013, l'offre de soins sur Lunel s'étoffe encore un peu plus.

Cérémonie

Voeux à la population



Vendredi 9 janvier 2015, près de 900 personnes s'étaient rassemblées pour assister à la cérémonie des vœux à la population.

Pour l'occasion, la Halle Arnassan avait été aménagée et redécorée dans une ambiance *lounge* et bleutée.

Après la diffusion du clip vidéo "Lunel, ville centre d'un territoire à découvrir" et le discours de M. le Maire, la soirée s'est clôturée de manière conviviale autour du verre de l'amitié.

Jeunesse

Des activités variées pour les vacances d'hiver

Pendant les vacances scolaires, la Ville de Lunel organise des activités. Découvertes sportives et perfectionnement seront au rendez-vous.

L'École municipale des sports (EMS) a prévu un programme riche pour les petits de Lunel et de l'extérieur. Du 9 au 20 février 2015, les enfants âgés de 5 à 15 ans pourront s'adonner à des activités sportives variées et adaptées à leur âge. Escrime, lutte, mini-golf, équitation, tir à l'arc ou encore VTT, les journées seront bien remplies.

À la piscine municipale Aqualuna, des stages de natation sont également prévus. Les cours seront adaptés au niveau de chacun, que les enfants soient nageurs débutants ou confirmés. Ils se dérouleront du lundi au vendredi de 11 h à 11 h 40.



Le programme complet des activités, ainsi que les modalités d'inscription et les tarifs sont à retrouver sur le site internet de la Ville : www.lunel.com, rubrique Sport et École municipale des sports. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter le service des Sports au 04 67 87 84 77 ou au 04 67 87 84 68. Attention les places sont limitées !

Allées Baroncelli

Des micocouliers remplaceront les platanes

Certains platanes des allées Baroncelli sont contaminés par le chancre coloré. Ils devront être abattus.

Comme leurs cousins du Canal du Midi, les platanes des allées Baroncelli ont été envahis par le chancre coloré. Transmise par un champignon (*Ceratocystis platani*), cette maladie tue l'arbre. Sur injonction de l'État, les douze arbres concernés seront donc abattus en février pour éviter tout risque de propagation.

Cette décision fait suite à la réception d'un rapport sans équivoque du cabinet FREDON. Agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), il était chargé de faire les analyses nécessaires.



Par la suite, des micocouliers viendront remplacer ces platanes, essence que la loi interdit de replanter après apparition du chancre coloré. Suite aux étapes d'abattage et de dessouchage, les services techniques replanteront ces nouvelles espèces d'une taille suffisamment importante pour conserver l'esthétisme des allées Baroncelli.



9 021 €

Grâce aux activités sportives et culturelles organisées du 4 au 7 de décembre 2014, la Ville de Lunel a récolté des fonds pour le Téléthon et l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Au total, les Lunellois ont donné 9 021 euros, soit environ 1 000 euros de plus qu'en 2013. Bravo et merci à tous !

Jeunesse & Prévention

La Ville met en oeuvre de nombreux dispositifs



De nombreuses activités sont proposées aux enfants et aux adolescents.

Tour d'horizon des dispositifs mis en place par la municipalité en faveur de la jeunesse et de la prévention.

La jeunesse, c'est l'avenir. Elle constitue un axe important de la politique menée par la municipalité.

Un service Jeunesse a donc été créé avec, notamment, un "Accueil information jeunesse" au sein de l'Espace Castel. Son rôle est d'informer les usagers, qu'il s'agisse de l'action des services publics ou de l'intervention du tissu associatif. Il a aussi pour mission d'améliorer la visibilité des offres faites aux jeunes, comme par exemple les Activités Municipales de Loisirs (A.M.L.) proposées par la Ville. Elles se déroulent tous les mercredis et permettent la pratique hebdomadaire d'activités variées.

Par ailleurs, la Ville de Lunel soutient différentes actions répondant aux besoins de la jeunesse. Ainsi, pour la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) qui intervient particulièrement auprès des adolescents, la municipalité apporte un appui matériel et financier significatif.

Un soutien auprès des enfants et de leurs parents

En plus des aides fournies par l'État et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Ville de Lunel finance des ateliers d'accompagnement à la scolarité et s'inscrit dans le Programme de Réussite Éducative (PRE). Il s'agit d'un accompagnement individualisé proposé aux élèves de 2 à 16 ans qui présentent des fragilités. Ce dispositif, piloté par la Ville de Lunel et soutenu par l'État (ACSÉ ⁽¹⁾), recherche

Le nouveau contrat de ville 2015 - 2020

Le contrat de ville est un dispositif partenarial de cohésion urbaine et de solidarité visant à assurer l'égalité entre les territoires. Signé pour la période 2015 - 2020, ce nouveau contrat de ville aura pour premier axe "l'enfance, la jeunesse, l'éducation et le soutien à la parentalité", selon le choix de la Ville et de ses partenaires.



Des chantiers citoyens pour acquérir une expérience professionnelle.

des réponses adaptées pour chaque enfant. Ce dispositif inclut aussi la famille et la notion de soutien à la parentalité. Tous les acteurs professionnels (enseignants, médecins, travailleurs sociaux, associations, etc.) peuvent orienter les familles vers le PRE.

En parallèle, parents et enfants peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien à travers des permanences régulières assurées par des spécialistes de l'École des parents et des éducateurs (EPE). En cas de conflit et/ou de séparation, ils peuvent aussi faire appel à la médiation familiale proposée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF).

Un tissu associatif particulièrement actif

Les associations sont très impliquées auprès des jeunes et de leurs familles. Parmi elles, figure la Boutique d'écriture qui organise des activités sur le thème de la lecture et de l'écriture. Quant à l'association Acteurs, elle propose un accompagnement individualisé aux 16 - 25 ans afin qu'ils mettent en oeuvre un projet professionnel dans le cadre de l'action "Lunel On Line". Des ateliers de l'AMS (Agir pour la Maîtrise des Savoirs), de leur côté, permettent l'acquisition de savoirs fondamentaux – notamment le français – en lien avec la citoyenneté et l'insertion professionnelle.

L'association Le Passe-Muraille et la Ville de Lunel proposent

aussi des chantiers citoyens aux jeunes Lunellois. Ainsi, en décembre dernier, six jeunes ont transformé les abords de la piscine municipale en jardin méditerranéen. Une façon pour eux de s'investir en tant que citoyen et d'acquérir une expérience professionnelle.

Une prévention renforcée

Si ces actions sont particulièrement importantes, la Ville de Lunel met aussi l'accent sur la prévention. Elle a installé le Conseil Local de Sécurité et de Prévention (CLSPD) en décembre 2013. Dans ce cadre, un groupe partenarial s'efforce de trouver des solutions adaptées à chacune des situations identifiées comme étant problématiques.

Deux postes de médiateurs ont également été créés dont l'un spécifiquement dédié à la prévention et à la tranquillité publique. Il développera notamment des actions partenariales de prévention en direction des jeunes.

Des campagnes de sensibilisation sont aussi mises en place par la Ville, principalement lors de grandes manifestations. De même, la municipalité organise, chaque année, la semaine de la sécurité routière afin d'alerter les élèves sur les dangers de la route.

⁽¹⁾ Agence nationale pour la cohésion sociale & l'égalité des chances



Au coeur des Activités Municipales de Loisirs...

L'insertion par l'emploi

Le milieu professionnel est essentiel pour s'intégrer socialement. Pour accompagner les personnes qui le souhaitent dans cette démarche, plusieurs associations œuvrent. À l'image de l'AMS qui agit sur l'accès à l'emploi par le biais d'une formation de remise à niveau. De même, l'APIJE soutient les adultes qui voudraient s'inscrire dans une démarche de réinsertion par l'emploi et par la formation.

Ben K, un artiste ancré dans la tradition camarguaise

S'il a créé la statue du Pescalune de Lunel, Ben K a également réalisé d'autres emblèmes du Lunellois et, plus largement, de la Camargue. Portrait d'un artiste local.



"Comme la ville, il grandit, il s'affine et prend de la hauteur." C'est en ces termes que M. le Maire décrivait le Pescalune de Lunel, lors de son inauguration en 2006. Une œuvre signée Ben K. Parisien d'origine, futur docteur selon la volonté de ses parents, rien ne le destinait à devenir sculpteur en Camargue et père de symboles identitaires. Pourtant, après un an d'étude en médecine, l'artiste choisit d'écouter son cœur : *"À un certain âge, les enfants lâchent les feutres. Moi, j'ai toujours gardé les crayons à la main"*. Après plusieurs voyages à travers le monde qu'il a pu faire en vendant ses croquis, il décide de se stabiliser en créant son entreprise dans le secteur du bâtiment. Puis, il revient à ses premières amours : l'art.

Ben K s'installe alors aux Saintes-Maries-de-la-Mer. *"Je voulais un cadre idyllique pour mes enfants et cette région me semblait idéale"*, ajoute-t-il. C'est alors qu'il se lance dans la sculpture, une passion qui le fait vivre et vibrer depuis maintenant vingt ans. Ben K s'est alors rapidement fait un nom dans la région : *"Je bénéficie de la meilleure exposition, celle de la place publique"*. Après avoir installé des œuvres aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Aimargues ou au Grau du Roi, il propose son savoir-faire pour le Pescalune. *"Je me suis rapidement forgé mon idée en restant fidèle à la légende. J'ai donc simplement réalisé un pêcheur de lune, pauvre et équipé d'un panier percé"*, explique-t-il. Voilà comment est née la statue connue de tous, haute de quatre mètres et composée de trois tonnes de béton armé recouvert de résine et de bronze. Un véritable symbole pour la ville. À ce sujet, l'artiste reste modeste : *"C'est gratifiant, mais je ne suis pas du genre à m'extasier devant mes créations. Mes proches sont certainement plus fiers de mon travail que moi-même"*.

Fort de son succès, Ben K a ensuite réalisé d'autres statues, notamment à Saint-Christol ou Saint-Just. Ces œuvres sont sa vitrine. Grâce à elles, il s'est fait un nom. *"Les amateurs viennent, me passent commande ou tombent amoureux de pièces que je conserve chez moi"* ajoute-t-il. Profondément inspiré par les traditions camarguaises, Ben K a aussi observé les taureaux de près : *"Je les connais par cœur. J'ai même accompagné des professionnels pour connaître leurs comportements et leurs attitudes"*. Outre les taureaux, Ben K trouve aussi son inspiration auprès de la gente féminine : *"Qu'il soit beau, moche, maigre ou gros, le corps de la femme m'inspire"*.

Dans son atelier à ciel ouvert, les taureaux et les chevaux faits de béton armés cohabitent avec les silhouettes élancées aux formes féminines. Un véritable havre de paix... et d'art !

BRÈVES

Musée Médard

Le musée Médard est ouvert au public du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 18 h.

Les groupes sont reçus sur rendez-vous du mardi au samedi.

L'accès est gratuit et ouvert à tous. Le musée est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

+ d'infos : 04 67 87 83 95.

Collecte de sang

Les jeudi 12 et vendredi 13 février 2015, de 14 h 30 à 19 h, une grande collecte de sang est organisée à l'Hôpital local de Lunel.

À savoir : un homme peut donner son sang jusqu'à six fois dans l'année et une femme quatre fois. L'Établissement français du sang collecte 8 000 dons par jour, mais 2 000 de plus seraient nécessaires.

Musée de la Tour des prisons

Lampe torche à la main, pénétrez dans les cachots et déchiffrez les écrits et graffitis gravés sur les murs des cellules. Une façon originale de découvrir l'histoire de Lunel.

Le musée de la Tour des prisons est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 9 h à 13 h.

Entrée libre & gratuite.

Contact : 04 67 71 01 37 (O.T.)

POINT DE VUE

de Ghislaine Arnoux, adjointe déléguée à la Petite enfance & à la Jeunesse



“La Ville de Lunel alloue chaque année un budget important pour la prévention et la jeunesse. Avec le nouveau contrat de ville, de nouvelles actions vont venir renforcer le dispositif existant.”

Prévention, jeunesse, soutien à la parentalité : les priorités du nouveau contrat de ville

La Ville mène de nombreuses actions depuis des années au bénéfice de la jeunesse et de la prévention, que ce soit sur le temps scolaire, péri ou extra-scolaire et que ce soit sur l'éducation, la sécurité et la tranquillité publique, l'accès à l'emploi, le cadre de vie, les pratiques culturelles et sportives, etc. Dans ces actions, nous pouvons citer la semaine de la sécurité routière, le Programme de Réussite Éducative, l'accompagnement à la scolarité, les coups de pouce, les activités municipales du mercredi, les animations inter-bandes...

Le nouveau contrat de ville : un outil supplémentaire

Le nouveau contrat de ville sera signé à la fin du premier semestre 2015. Avec l'ensemble de nos partenaires, nous définirons les objectifs de ce contrat de ville dont la première thématique retenue est "enfance, jeunesse, éducation, soutien à la parentalité". Grâce aux associations qui travaillent à nos côtés et à la mise en œuvre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), nous renforcerons aussi les actions liées à la prévention, notamment au profit de la jeunesse lunelloise.

LE GESTE ÉCO-CITOYEN

Stop aux crottes !

Propriétaires canins, soyez responsables. Ramassez !

Les déjections canines sont un enfer pour les promeneurs qui angoissent à l'idée de mettre un pied dedans. Adoptez donc le réflexe de ramasser les excréments de vos animaux. Et si vous avez oublié le nécessaire, 33 "toutounettes", équipées d'un distributeur de sacs plastiques, sont installées dans le centre-ville. Il n'y a donc plus aucune excuse pour ne pas prendre cette bonne résolution en 2015 !



N° utiles

- > Mairie 04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr
- > Police Municipale 04 67 87 84 00
- > Pompiers 18 / 112
- > SAMU 15 / 115
- > Urgences 04 67 83 33 33
- > Hôpital de Lunel 04 67 87 71 00
- > Gendarmerie Nationale
04 67 83 06 23
- > Communauté de Communes
 - Accueil 04 67 83 87 00
 - Collecte déchets électriques & fer
0 8000 34400
- > Action Sociale - CCAS 04 67 87 84 97
- > Maison de la Justice et du Droit
04 67 83 61 54
- > Mission Centre-Ville 04 67 87 83 92
- > Office de Tourisme 04 67 71 01 37
- > Médiathèque 04 67 99 06 51
- > ERDF 0810 333 034
- > GRDF 0800 473 333
- > RUAS-Véolia 0811 900 500
- > Perception/Trésorerie
04 67 83 21 22
- > Hôtel des Impôts 04 67 87 86 01
- > Pôle Emploi
 - 39/49 (demandeur)
 - 39/95 (entreprise)
- > CPAM 36/46
- > CAF 0 820 25 34 20
Prise de rdv au 04 67 83 49 83
- > Relais Assistantes Maternelles
04 67 71 68 15
- > Centre Anti-poison 04 91 75 25 25

"BIEN VIVRE À LUNEL"

Depuis 2001, nous œuvrons pour que les Lunellois bénéficient d'équipements et de services de qualité en matière de santé.

Nous avons ainsi obtenu des résultats significatifs avec le retour du dépistage du cancer du sein et du Mammobile, la création du Pôle Santé, l'implantation du SAMU, la mise en service d'un scanner, la création de la Maison Médicale des Petites Urgences qui est devenue un véritable service des urgences, etc.

Aujourd'hui, avec l'extension de la clinique Via Domitia, c'est une offre de soins encore renforcée dont vont bénéficier les Lunellois. Le nouvel ensemble devrait être opérationnel début 2016.

L'agrandissement de l'Hôpital public avec de nouveaux services devra suivre. Les 3 ensembles immobiliers seront regroupés sur le Pôle Santé, pour une gestion plus optimale et pour davantage de commodité pour les patients.

"LUNEL FAIT FRONT"

Laïcité : arrêtons de tendre l'autre joue !

Face aux attentats terroristes qui ont ensanglanté la France, "Lunel Fait Front" demande aux pouvoirs publics :

- Des moyens pour la police nationale, municipale et l'armée ;
- L'arrêt de la réforme Taubira ;
- La révision de la politique d'immigration et le retour à la politique d'assimilation ;
- L'arrêt des relations avec les pays fondamentalistes ;
- L'expulsion des délinquants et criminels après l'exécution de leur peine ;
- La suspension de Schengen pour empêcher aux djihadistes de revenir ;
- La déchéance de nationalité pour les binationaux djihadistes ;
- La surveillance des 1 000 djihadistes français revenus en France ;
- Une lutte accrue contre le trafic d'arme.

Pour une France libre, forte et enracinée dans un pays Lunellois dynamique, sûr et fraternel, agissons !

"AGISSONS ENSEMBLE POUR LUNEL"

Le Mot du Mois : PAUVRETÉ

Compte tenu de la pauvreté dans certains quartiers, Lunel est à nouveau classée au titre de la politique de la ville.

C'est hélas une réalité qu'il nous faut regarder en face.

Ce n'est pas une fatalité, tout doit être mis en œuvre afin de l'éradiquer et permettre un développement harmonieux de Lunel.

Les périmètres concernés ont été notifiés à la municipalité en juillet 2014.

Elle se doit d'agir.

Le contrat de ville de 2015 devra constituer le cadre d'action d'une politique de la ville forte et ambitieuse.

En matière d'emploi et de développement économique, de cohésion sociale, de cadre de vie et de renouvellement urbain.

Le tout décliné en orientations stratégiques et opérationnelles.

Si la priorité est l'emploi il ne peut être fait d'impasse sur aucun domaine d'intervention.

L'échec serait alors inévitable.

Phillippe Moissonnier

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques

BRÈVES

Attention au monoxyde de carbone !

Incolore et inodore, le monoxyde de carbone est indétectable par l'homme et provoque des intoxications parfois mortelles.

Les ministères de l'Intérieur et de la Santé recommandent donc de réduire l'utilisation de chauffage à combustion, de ne pas obstruer les grilles de ventilation et d'aérer quotidiennement son logement.

Subventions associatives

Pour obtenir une subvention annuelle sous forme d'aide financière ou matérielle, téléchargez le dossier sur le site www.lunel.com et retournez-le au service gestionnaire concerné accompagné des documents complémentaires demandés. Attention, les dates de clôture de dépôt des dossiers dépendent des services gestionnaires. Contactez-les.

Nouvelles élections

Le premier tour des élections départementales (ex-cantonales) se déroulera le 22 mars 2015. Le deuxième tour aura lieu le 29 mars 2015. Ces élections au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux (ex-conseillers généraux).

> 1^{er} / 02

Chicuelo II, concert autour de la musique espagnole et sud-américaine, et deuxième partie avec l'Académie de musique de Lunel.

Salle George Brassens à 15 h*.

> 3 / 02

Gégène, des petits pas dans la peinture, spectacle de marionnettes destiné aux classes de maternelles.

Salle Georges Brassens à 10 h & 14 h 30.
Tarifs municipaux, inscription & réservation au 04 67 87 84 19.

> 4 / 02

Les seniors nous dévoilent leur talent. Les aînés produisent un spectacle convivial, varié et ouvert à tous.

Salle Georges Brassens à 14 h 30.
+ d'infos : 04 67 87 83 99.

> 8 / 02

The Swing Entertainers Quintet, concert de jazz mené par Daniel Huck et Éric Luter.

Salle Georges Brassens à 15 h*.

> 11 / 02

Les Aventures de Jules le Zertes, libre adaptation de l'œuvre de Claude Ponti, revisité par la compagnie toulousaine Les Francs-Glaçons. À partir de 5 ans.

Salle Georges Brassens à 15 h.

> 15 / 02

Equinoxmania 2, reprise des plus grands tubes de comédies musicales par la compagnie Equinoxe.

Salle George Brassens à 15 h*.

> 18 / 02

Le grand bal costumé de la Chandeleur avec l'orchestre "Duo Passion".

Salle Georges Brassens.
+ d'infos : 04 67 87 83 99.

> Les 21 & 28 / 02

Découverte du patrimoine écrit au travers d'une collection de 5 000 livres anciens.

Musée Médard. Les samedis à 10 h 30.
Visite guidée, gratuite & sans réservation.

> 22 / 02

Le Remember Ray Conniff Orchestra rend hommage à Ray Conniff, maître des arrangements de tubes des années 60 à 80.

Salle George Brassens à 15 h*.

> Jusqu'au 6 / 03

Les choses parlent d'elles-mêmes, exposition de Marie-Aimée A. Mourgues. Le Bocal. Entrée libre & gratuite.

* Gratuit sur invitation à retirer la veille à l'espace Louis-Feuillade, à partir de 14 h.

+ d'infos :

> service Communication :
04 67 87 83 69
www.lunel.com

Jusqu'au 1^{er} mars

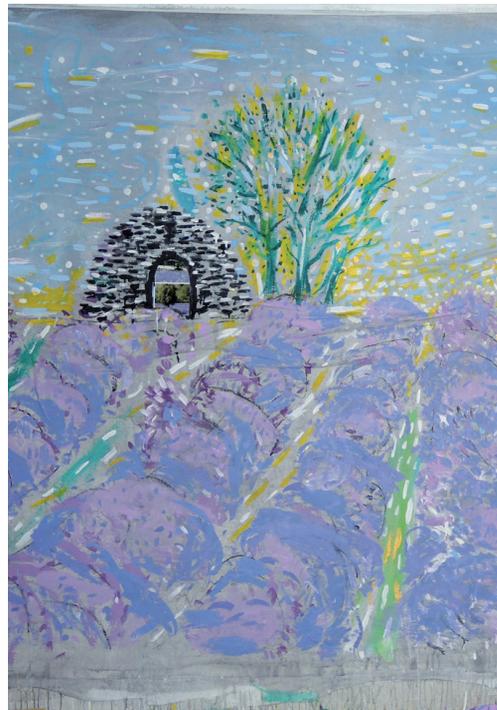
La lavande au cœur d'une exposition

Un jumelage, une exposition, une conférence... Joris Brantuas est au cœur de l'agenda culturel du mois de février.

L'objectif de Joris Brantuas ? Sensibiliser un large public à l'art. C'est pourquoi, depuis le 23 janvier 2015, il présente *Moi-aussi je sais peindre des champs de lavande*. Un événement culturel qui célèbre le premier jumelage artistique entre la Ville de Lunel et la galerie Musidora. Artiste accessible et investi, Joris Brantuas assure lui-même les visites guidées de son exposition sur le thème évident des champs de lavande. « *Je les peins en grand depuis plusieurs années et j'aime ça* » a-t-il déclaré. Joris Brantuas tient également une conférence, le jeudi 5 février, à l'espace Louis-Feuillade. L'occasion d'échanger autour d'un thème qui lui tient à cœur.

+ d'infos :

> service Culturel : 04 67 87 84 19



Le 26 février

Un obus dans le cœur



Les ATP de Lunel et le collectif Eudamonia (Verdun-en-Lauragais) reçoivent, le 26 février, *Un obus dans le cœur*. Ce monologue, écrit par Wajdi Mouawad, est poignant. L'auteur d'origine libanaise y raconte l'histoire de Wahab, un jeune homme qui se remémore la relation étouffante d'avec sa mère mourante, ses doutes ou encore ses souvenirs marquants comme celui d'un attentat sanglant. Une écriture prenante, une interprétation captivante, c'est ce que promet la pièce.

+ d'infos :

04 67 22 03 78 (ATP de Lunel)
ou atplunel@orange.fr

Musée Médard



m u s é e

m é d a r d

www.museemedard.fr


lunel
www.lunel.com